

# PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu  
des produits de construction et d'aménagement  
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)

## N° RA22-0196

Valable 5 ans à compter du 25 mars 2022

**Matériau présenté par :** PEINTURES LAGAE  
125 avenue Victor Hugo  
93300 AUBERVILLIERS  
FRANCE

**Marque commerciale :** LURIBOIS'O double face

**Description sommaire :**

Peinture intumescente ignifuge appliquée sur planche de sapin de 10 mm d'épaisseur, sur panneau de particules de bois de 10 mm d'épaisseur et sur contreplaqué de 5 mm d'épaisseur.

La peinture est appliquée en une couche de 350 g/m<sup>2</sup> par face sur les deux faces du support.

Coloris : blanc (LURIBOIS'O).

**Nature de l'essai :** Essai par rayonnement

<b>Classement(s) :</b>	<b>Appliquée</b>	- Sur panneau de particules de bois $\geq 10$ mm	<b>M2</b>
		- Sur tout bois massif d'épaisseur $\geq 10$ mm	<b>M1</b>
		- Sur contreplaqué d'épaisseur $\geq 5$ mm	<b>M1</b>

**Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) :** Non limitée (article lavable, article non régénérable, pour usage intérieur exclusivement).

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° DSSF-21-07133 annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Fait à Champs-sur-Marne, le 12 octobre 2022

**Le Chef du Pôle essais Réaction au Feu  
Etudes et Essais Feu**

**Franck GOGUEL**

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal et rapport d'essais annexé.

**CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT**

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 84 12 – reaction@cstb.fr – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

# PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu  
des produits de construction et d'aménagement  
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)

## N° RA22-0197

Valable 5 ans à compter du 25 mars 2022

**Matériau présenté par :** PEINTURES LAGAE  
125 avenue Victor Hugo  
93300 AUBERVILLIERS  
FRANCE

**Marque commerciale :** LURIBOIS'O double face + PICADOR

**Description sommaire :**

Peinture intumescente ignifuge appliquée sur planche de sapin de 10 mm d'épaisseur, sur panneau de particules de bois de 10 mm d'épaisseur et sur contreplaqué de 5 mm d'épaisseur.

La peinture est appliquée en une couche de 350 g/m<sup>2</sup> par face sur les deux faces du support et peut être revêtue sur la face soumise au rayonnement d'une peinture de finition acrylique ignifuge référencée PICADOR à raison de 150 g/m<sup>2</sup> humide.

Coloris : blanc (LURIBOIS'O) et divers (finition PICADOR).

**Nature de l'essai :** Essai par rayonnement

**Classement(s) :**

Appliquée	- Sur panneau de particules de bois $\geq$ 10 mm	M2
	- Sur tout bois massif d'épaisseur $\geq$ 10 mm	
	- Sur contreplaqué d'épaisseur $\geq$ 5 mm	

**Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) :** Non limitée (article lavable, article non régénérable, pour usage intérieur exclusivement).

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° DSSF-21-07133 annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Fait à Champs-sur-Marne, le 12 octobre 2022

**Le Chef du Pôle essais Réaction au Feu  
Etudes et Essais Feu**

**Franck GOGUEL**

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal et rapport d'essais annexé.

**CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT**

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 84 12 – reaction@cstb.fr – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

# PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu  
des produits de construction et d'aménagement  
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)

## N° RA22-0198

Valable 5 ans à compter du 25 mars 2022

**Matériau présenté par :** PEINTURES LAGAE  
125 avenue Victor Hugo  
93300 AUBERVILLIERS  
FRANCE

**Marque commerciale :** LURIBOIS'O simple face

**Description sommaire :**

Peinture intumescente ignifuge appliquée sur planche de sapin de 10 mm d'épaisseur, sur panneau de particules de bois de 10 mm d'épaisseur et sur contreplaqué de 5 mm d'épaisseur.

La peinture est appliquée sur une face (soumise au rayonnement) en une couche à raison de 500 g/m<sup>2</sup> de produit humide au total.

Coloris : blanc (LURIBOIS'O).

**Nature de l'essai :** Essai par rayonnement

**Classement(s) :**

Appliquée	- Sur panneau de particules de bois $\geq$ 10 mm	M2
	- Sur tout bois massif d'épaisseur $\geq$ 10 mm	M1
	- Sur contreplaqué d'épaisseur $\geq$ 5 mm	M2

**Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) :** Non limitée (article lavable, article non régénérable, pour usage intérieur exclusivement).

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° DSSF-22-07129 annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Fait à Champs-sur-Marne, le 12 octobre 2022

**Le Chef du Pôle essais Réaction au Feu  
Etudes et Essais Feu**

**Franck GOGUEL**

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal et rapport d'essais annexé.

**CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT**

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 84 12 – reaction@cstb.fr – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

# PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu  
des produits de construction et d'aménagement  
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)

## N° RA22-0199

Valable 5 ans à compter du 25 mars 2022

**Matériau présenté par :** PEINTURES LAGAE  
125 avenue Victor Hugo  
93300 AUBERVILLIERS  
FRANCE

**Marque commerciale :** LURIBOIS'O simple face + PICADOR

**Description sommaire :**

Peinture intumescente ignifuge appliquée sur planche de sapin de 10 mm d'épaisseur ou sur panneau de particules de bois de 10 mm d'épaisseur.

La peinture est appliquée sur une face (soumise au rayonnement) en une couche à raison de 500 g/m<sup>2</sup> de produit humide au total et revêtue, sur cette face, d'une peinture de finition acrylique ignifuge référencée PICADOR à raison de 150 g/m<sup>2</sup> humide.

Coloris : blanc (LURIBOIS'O) et divers ( finition PICADOR).

**Nature de l'essai :** Essai par rayonnement

<b>Classement(s) :</b>	<b>Appliquée</b>	- Sur panneau de particules de bois $\geq$ 10 mm	<b>M2</b>
		- Sur tout bois massif d'épaisseur $\geq$ 10 mm	

**Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) :** Non limitée (article lavable, article non régénérable, pour usage intérieur exclusivement).

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° DSSF-21-07129 annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Fait à Champs-sur-Marne, le 12 octobre 2022

**Le Chef du Pôle essais Réaction au Feu  
Etudes et Essais Feu**

**Franck GOGUEL**

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal et rapport d'essais annexé.